



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE SECTEUR DES FRUITS ET LÉGUMES LANCE UN APPEL À L'ACTION

22 février 2011 - Le Comité nord-américain sur le commerce (le NATC) s'est réuni jeudi dernier à Washington, à l'occasion de réunions trilatérales régulières organisées pour discuter des dossiers concernant le commerce des fruits et des légumes en Amérique du Nord. Un dossier de longue date, et pour lequel aucune solution n'est en vue, est l'établissement d'un mécanisme offrant, pour les ventes sur le marché canadien, le même genre de protection que procurent les dispositions de fiducie prévues par la PACA. Certes, il existe des mécanismes qui contribuent à réduire les risques et favorisent la résolution de réclamations concernant les fruits et les légumes (par exemple, la Corporation de règlement de différends [DRC], l'ACIA, les tribunaux), mais il n'y a pratiquement aucun mécanisme visant à réduire et à compenser les pertes attribuables aux marchandises impayées. Les entreprises canadiennes bénéficient des dispositions de fiducie de la PACA pour leurs exportations aux É.-U., mais les exportateurs américains ne jouissent pas d'une protection réciproque au Canada. « En ce qui a trait aux transactions commerciales au Canada, tout le monde court des risques », a expliqué Matt McInerney, vice-président directeur de Western Growers et coprésident du NATC. « Notre niveau de frustration continue de s'accroître à mesure que s'accumulent les pertes financières des entreprises sur le marché canadien, et ce, sans espoir de solution en vue. »

S'appuyant sur l'expérience des 25 dernières années au sein du marché américain, le NATC demande l'établissement de dispositions visant à réduire les risques financiers sur le marché du Canada, semblables aux dispositions de fiducie de la PACA. Les entreprises du Canada ont besoin d'outils qui leur permettront de traiter les cas de paiements en retard, de paiements partiels et de non-paiement. Aux É.-U., il est estimé que les dispositions de fiducie de la PACA ont permis aux vendeurs de fruits et de légumes (y compris les exportateurs canadiens) d'éviter des pertes de plus de 1 milliard de dollars.

« Le plus inquiétant en ce qui a trait à cette question commerciale, c'est que la situation pourrait nuire à nos exportateurs si l'on n'établit pas un mécanisme apte à réduire les risques financiers au sein du marché canadien », a expliqué Ken Korth, président du Comité du commerce et des normes commerciales du Conseil canadien de l'horticulture. « Les exportateurs du Canada peuvent avoir recours aux dispositions de fiducie de la PACA pour leurs ventes à des réceptionnaires aux É.-U. En outre, ils peuvent utiliser le service de règlement de différends prévu par la PACA, sans même avoir à déposer la caution équivalant au double de la réclamation. Le Canada est le seul pays à jouir du privilège particulier de ne pas avoir à déposer une caution. »

Le Comité nord-américain sur le commerce (NATC) est composé de représentants d'organisations sectorielles du Canada, des États-Unis et du Mexique. Il vise à établir un consensus, au sein du secteur des fruits et des légumes frais, sur les diverses questions qui concernent le commerce de ces denrées entre les pays d'Amérique du Nord, avec l'objectif de faciliter le commerce et de fournir des conseils aux gouvernements des pays concernés sur les questions clés. Le Comité a pour membres les organisations suivantes : le Conseil canadien de l'horticulture, l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes, la California Strawberry Commission, la Corporation pour la résolution des différends, la Florida Fruit & Vegetable Association, la Fresh Produce Association of the Americas, le Northwest Produce Council, la Produce Marketing Association, la Texas Produce Association, la United Fresh Produce Association et la Western Growers Association.

-30-

Pour de plus amples renseignements, on peut communiquer avec les personnes suivantes :

Anne Fowlie
Conseil canadien de l'horticulture
 613-296-8383
 afowlie@hortcouncil.ca

Danny Dempster
ACDFL
 613-226-4187, poste 216
 ddempster@cpma.ca

Robert Guenther
United Fresh Produce Association
 202-303-3400, poste 409
 rguenther@unitedfresh.org

John Anderson
 Coprésident du NATC
The Oppenheimer Group
 (604) 461-6779
 johan@oppy.com

Ken Forth
Conseil canadien de l'horticulture
 905-961-0769
 ken_forth@sympatico.ca

Kathy Means
Produce Marketing Association
 302-738-7100
 kmean@pma.com

Matt McInerney
 Coprésident du NATC
Western Growers Association
 949-885-2263
 mmcinerney@wga.com